

Plan de Prévention des Risques Technologiques

SOCIÉTÉ AIPM

Prescrit par arrêté préfectoral n° 2009-386-6 du 29 juin 2009

- Limite du périmètre d'étude
- Périmètre du site d'AIPM
- Zone d'habitation G
- Zone d'habitation R
- Zone d'habitation E
- Limite communale

Echelle 1:1500 - novembre 2009

Carte du zonage réglementaire

Communes de Frespech, Cassaignes et Hautefage la Tour

DOCUMENT DE CONSULTATION

